

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

1^{re} SESSION, 44^e LÉGISLATURE, ONTARIO
3 CHARLES III, 2025

Projet de loi 18

(Chapitre 1 des Lois de l'Ontario de 2025)

Loi autorisant l'utilisation de certaines sommes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

L'honorable C. Mulroney
Présidente du Conseil du Trésor

1 ^{re} lecture	13 mai 2025
2 ^e lecture	14 mai 2025
3 ^e lecture	14 mai 2025
Sanction royale	29 mai 2025



Loi autorisant l'utilisation de certaines sommes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

Préambule

Il ressort du message de l'honorable lieutenant-gouverneur de la province de l'Ontario, accompagné du budget des dépenses, que les sommes indiquées dans les annexes sont nécessaires aux fins énoncées dans la présente loi.

Pour ce motif, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Définitions

1 Les définitions qui suivent s'appliquent à la présente loi.

«élément d'investissement hors trésorerie» S'entend au sens de la *Loi sur l'administration financière*. («non-cash investment»)

«frais hors trésorerie» S'entend au sens de la *Loi sur l'administration financière*. («non-cash expense»)

Crédits accordés

Dépenses de la fonction publique

2 (1) Pour la période allant du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, des sommes totalisant un maximum de 197 120 171 300 \$ peuvent être prélevées sur le Trésor ou comptabilisées à titre de frais hors trésorerie et affectées, conformément aux crédits et postes du budget des dépenses, aux dépenses de la fonction publique, indiquées à l'annexe A de la présente loi, auxquelles il n'est pas autrement pourvu.

Investissements de la fonction publique

(2) Pour la période allant du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, des sommes totalisant un maximum de 6 080 302 200 \$ peuvent être prélevées sur le Trésor ou comptabilisées à titre d'éléments d'investissement hors trésorerie et affectées, conformément aux crédits et postes du budget des dépenses, aux investissements de la fonction publique dans des immobilisations, des prêts et autres éléments, indiqués à l'annexe B de la présente loi, auxquels il n'est pas autrement pourvu.

Dépenses des bureaux des fonctionnaires de l'Assemblée

(3) Pour la période allant du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, des sommes totalisant un maximum de 355 400 500 \$ peuvent être prélevées sur le Trésor et affectées, conformément aux crédits et postes du budget des dépenses, aux dépenses des bureaux des fonctionnaires de l'Assemblée, indiquées à l'annexe C de la présente loi, auxquelles il n'est pas autrement pourvu.

Dépenses de la fonction publique

3 Toute dépense figurant aux crédits et postes du budget des dépenses de la fonction publique peut être engagée ou comptabilisée par la Couronne par l'intermédiaire du ministère auquel a été confiée, pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2025, la responsabilité du programme ou de l'activité auquel s'applique cette dépense.

Abrogation

4 La présente loi est abrogée.

Abrogation de diverses lois

5 La *Loi de 2023 portant affectation anticipée de crédits pour 2024-2025* et la *Loi supplémentaire de 2024 portant affectation anticipée de crédits pour 2024-2025* sont abrogées.

Entrée en vigueur

6 (1) Sauf disposition contraire du présent article, la présente loi est réputée être entrée en vigueur le 1^{er} avril 2024.

(2) L'article 4 entre en vigueur le 1^{er} avril 2026.

Titre abrégé

7 Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de crédits de 2025*.

**CRÉDITS
ANNEXE A**

Fonction publique	Budget des dépenses de 2024-25 – Fonctionnement (en dollars)	Budget des dépenses de 2024-25 – Immobilisations (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2024-25 – Fonctionnement (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2024-25 – Immobilisations (en dollars)	Total (en dollars)
Affaires autochtones	130 029 700	6 001 000	0	0	136 030 700
Affaires civiques et Multiculturalisme	70 657 200	1 000	0	0	70 658 200
Affaires francophones	13 255 700	1 000	0	0	13 256 700
Affaires municipales et Logement	1 204 230 200	848 261 700	0	0	2 052 491 900
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales	640 740 800	9 501 000	0	0	650 241 800
Bureau du Conseil des ministres	61 602 700	0	0	0	61 602 700
Bureau du lieutenant-gouverneur	2 652 400	0	0	0	2 652 400
Cabinet du premier ministre	2 326 800	0	0	0	2 326 800
Collèges et Universités	7 048 874 500	351 149 700	0	0	7 400 024 200
Développement du Nord	238 522 200	108 505 000	0	0	347 027 200
Développement économique, Création d'emplois et Commerce	2 685 530 300	3 000	0	0	2 685 533 300
Éducation	34 809 543 000	2 556 025 000	0	0	37 365 568 000
Énergie	7 373 759 400	1 000	0	0	7 373 760 400
Environnement, Protection de la nature et Parcs	366 911 300	33 342 500	0	0	400 253 800
Finances	4 680 709 800	0	0	0	4 680 709 800
Infrastructure	547 174 000	3 194 920 700	0	0	3 742 094 700
Mines	198 226 100	12 803 000	0	0	211 029 100
Procureur général	1 978 960 200	74 425 600	0	0	2 053 385 800
Richesses naturelles et Forêts	633 588 600	33 946 300	0	0	667 534 900
Santé	70 299 575 100	2 281 039 400	0	0	72 580 614 500
Secrétariat du Conseil du Trésor	4 486 746 500	106 665 000	0	0	4 593 411 500
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires	19 809 448 700	177 512 100	0	0	19 986 960 800
Services au public et aux entreprises	679 827 200	12 313 200	0	0	692 140 400
Services aux aînés et Accessibilité	185 577 600	2 000	0	0	185 579 600
Soins de longue durée	9 339 475 300	1 000	0	0	9 339 476 300
Solliciteur général	4 004 150 200	196 826 800	0	0	4 200 977 000
Tourisme, Culture et Sport	1 524 653 700	85 180 400	0	0	1 609 834 100
Transports	2 095 941 900	9 962 065 600	0	0	12 058 007 500
Travail, Immigration, Formation et Développement des compétences	1 887 493 200	69 494 000	0	0	1 956 987 200
Total	177 000 184 300	20 119 987 000	0	0	197 120 171 300

**CRÉDITS
ANNEXE B**

Fonction publique	Budget des dépenses de 2024-25 – Fonctionnement (en dollars)	Budget des dépenses de 2024-25 – Immobilisations (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2024-25 – Fonctionnement (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2024-25 – Immobilisations (en dollars)	Total (en dollars)
Affaires autochtones	0	0	0	0	0
Affaires civiques et Multiculturalisme	0	1 000	0	0	1 000
Affaires francophones	0	0	0	0	0
Affaires municipales et Logement	3 600 000	0	0	0	3 600 000
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales	5 000 000	2 500 000	0	0	7 500 000
Bureau du Conseil des ministres	0	0	0	0	0
Bureau du lieutenant-gouverneur	0	0	0	0	0
Cabinet du premier ministre	0	0	0	0	0
Collèges et Universités	482 400 000	3 501 000	0	0	485 901 000
Développement du Nord	3 000	619 733 100	0	0	619 736 100
Développement économique, Création d'emplois et Commerce	141 965 400	2 000	0	0	141 967 400
Éducation	2 000	5 147 700	0	0	5 149 700
Énergie	118 001 000	1 000	0	0	118 002 000
Environnement, Protection de la nature et Parcs	1 000	40 015 400	0	0	40 016 400
Finances	1 500 000	0	0	0	1 500 000
Infrastructure	0	263 629 000	0	0	263 629 000
Mines	2 000	602 000	0	0	604 000
Procureur général	9 000	47 758 100	0	0	47 767 100
Richesses naturelles et Forêts	3 437 600	63 414 000	0	0	66 851 600
Santé	57 588 000	15 396 600	0	0	72 984 600
Secrétariat du Conseil du Trésor	0	13 786 400	0	0	13 786 400
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires	56 507 000	15 671 500	0	0	72 178 500
Services au public et aux entreprises	41 750 000	56 527 700	0	0	98 277 700
Services aux aînés et Accessibilité	0	2 000	0	0	2 000
Soins de longue durée	20 430 000	0	0	0	20 430 000
Solliciteur général	8 208 500	805 964 800	0	0	814 173 300
Tourisme, Culture et Sport	0	5 000	0	0	5 000
Transports	8 000	3 166 383 700	0	0	3 166 391 700
Travail, Immigration, Formation et Développement des compétences	0	19 847 700	0	0	19 847 700
Total	940 412 500	5 139 889 700	0	0	6 080 302 200

**CRÉDITS
ANNEXE C**

Bureaux des fonctionnaires de l'Assemblée	Budget des dépenses de 2024-25 – Fonctionnement <i>(en dollars)</i>	Budget des dépenses de 2024-25 – Immobilisations <i>(en dollars)</i>	Budget supplémentaire des dépenses de 2024-25 – Fonctionnement <i>(en dollars)</i>	Budget supplémentaire des dépenses de 2024-25 – Immobilisations <i>(en dollars)</i>	Total <i>(en dollars)</i>
Bureau de l'Assemblée législative	246 250 300	0	0	0	246 250 300
Bureau du vérificateur général	30 358 700	0	0	0	30 358 700
Bureau du directeur général des élections	45 694 400	0	0	0	45 694 400
Ombudsman Ontario	33 097 100	0	0	0	33 097 100
Total	355 400 500	0	0	0	355 400 500